



Représentation au Niger

N/Réf. : FAOR/NER/
SA/bm

Niamey, le 29 novembre 2017

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

A qui de droit

Je, soussigné Dr Amadou SALEY– Assistant Représentant (Programme) de la FAO, certifie que M. Olivier BOUYER de la société SalvaTerra SAS, basée à Paris, France, a réalisé, en qualité de *consultant*, les services relatifs à *l'Appui-conseils à huit fédérations de producteurs agricoles pour utiliser des fonds de garantie d'investissement dans le cadre du projet IARBIC* pour un montant total de 19 178 €, entre août et novembre 2012.

Ces services ont été les suivants :

- **Première mission : diagnostic rapide du niveau actuel des capacités de chaque Fédération (niveau de structuration, secteurs d'activités, services économiques rendus, niveaux des actifs nets, fonds propres et cotisations, capacités en termes de planification et de gestion comptable), introduction au concept de plan d'affaires et discussion critique sur les premières idées de projet ;**
- **Seconde et troisième mission : appui-conseil ad hoc durant une journée et demie, avec chaque Fédération, en utilisant un guide d'élaboration de plan d'affaires et un canevas de rédaction de plan d'affaire ;**
- **A l'issue des trois missions, chaque Fédération a pu finaliser un plan d'affaire présentant les chiffres et données clés de la Fédération, présentant le projet, démontrant sa faisabilité technique, sa faisabilité organisationnelle, sa rentabilité économique (via compte d'exploitation prévisionnel, calcul des coûts de revient, de la rentabilité économique et l'élaboration d'un plan de trésorerie), les modalités de recouvrement du crédit.**

Je confirme que la réalisation de ces activités par M. Olivier BOUYER s'est avérée conforme aux attentes, y compris les résultats attendus et les échéances fixées. La FAO est satisfaite de cette prestation qui a permis aux fédérations concernées d'opérationnaliser le Fonds de Garantie mis à leur disposition.

Cette attestation est délivrée à M. Olivier BOUYER suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

Dr Amadou Saley

